

2BAM

Société par actions simplifiée en cours de formation
au capital de 50 000 euros

Siège social : 455, chemin d'Avregny - 74350 CERCIER

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS EN DATE DU 20 MARS 2023

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Aloïs BARAT,**
- **Monsieur Marcel BASSIL,**

Agissant en qualité de seuls associés de la future société par actions simplifiée **2BAM**, au capital de 50 000 euros, dont le siège social sera fixé 455, chemin d'Avregny - 74350 CERCIER, société qu'ils ont convenu de constituer entre eux,

Société qu'ils envisagent de constituer moyennant l'apport en nature :

- par **Monsieur Aloïs BARAT**, de **DEUX MILLE CINQ CENTS (2 500) actions** d'une valeur nominale d'UN (1) euro chacune, de la société Alo Taxi Saint Marcel, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est sis 688, route de Chainaz - 74540 ALBY-SUR-CHERAN, et immatriculée 904 445 020 RCS ANNECY,
- par **Monsieur Marcel BASSIL**, de **DEUX MILLE CINQ CENTS (2 500) actions** d'une valeur nominale d'UN (1) euro chacune, de la société Alo Taxi Saint Marcel, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est sis 688, route de Chainaz - 74540 ALBY-SUR-CHERAN, et immatriculée 904 445 020 RCS ANNECY,

Désignent, à l'unanimité, en qualité de commissaire aux apports, en vue de réaliser ledit apport en nature à la société susvisée :

La société **AUDIT ET FINANCE**,
Commissaire aux comptes inscrit sur la liste prévue par l'article L. 822-1 du Code de commerce,
Domiciliée 4, rue du Bulloz – Annecy-le-Vieux – 74940 ANNECY,

A l'effet d'établir sous sa responsabilité un rapport sur la valeur dudit apport en nature qui sera annexé aux statuts de la société à constituer, conformément aux articles L. 227-1et L. 225-8 du Code de commerce.

La société **AUDIT ET FINANCE** pourra obtenir tous les renseignements et documents concernant cet apport et nécessaires à l'établissement dudit rapport.

Fait à ALBY-SUR-CHERAN,
Le 20 mars 2023,

Monsieur Aloïs BARAT



ALLO TAXI SAINT MARCEL
688 route de Chainaz
74540 ALBY SUR CHERAN
Tél. 06 82 12 06 75
Siret : 904 445 020 00012

Monsieur Marcel BASSIL

